



PUBLIC

Éleveurs bovins allaitants Franciliens

Pré-requis : disposer d'une comptabilité (apporter son grand livre et son dossier de gestion le jour de la formation), si vous disposez d'un ordinateur portable, merci de l'apporter le jour de la formation.



DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
Mercredi 16 novembre 2022 et Jeudi 08 décembre 2022	9h00 – 17h30	Chambre d'agriculture 418 rue Aristide Briand 77350 LE MEE SUR SEINE



FRAIS

Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : Gratuit

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).

Tarif autres publics : 448 €

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES).

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

Renseignements et inscriptions :

Maï CHAPELIN

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : formation@idf.chambagri.fr

i FORMATION

Le 16 novembre et
08 décembre 2022

LE MEE SUR SEINE (77)

DETERMINER LE COUT DE
PRODUCTION ET LE PRIX
D'EQUILIBRE DE SON
ATELIER BOVINS
VIANDE



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Calculer le coût de production de mon atelier bovins viande (à l'aide du logiciel Couprod)
- Comparer les coûts de production individuels par un travail collaboratif de l'ensemble des éleveurs
- Comparer mon coût de production à des références du réseau INOSYS
- Déterminer le prix d'équilibre (seuil de commercialisation) de mon atelier bovins viande (individuellement)
- Identifier les marges de progrès zootechniques (itinéraire de conduite de l'élevage)

Intervenant(s) : Jennifer GIRARDEAU Conseillère technico-économique en élevage – CARidf

Jérôme LAVIRON – Alysé

Thierry GIBILARO Directeur d'Interbev Ile-de-France

Thomas MAHEO Conseiller bovin viande - CARidf

PROGRAMME :

Jour 1 :

- *Connaitre la méthode du coût de production utilisée dans l'outil Couprod.*
- *Identifier les principaux indicateurs générés par l'outil Couprod, comment ils sont calculés, comment les interpréter.*
- *Acquérir la démarche pour éplucher un grand-livre comptable.*
- *Calculer le coût de production de mon atelier bovins viande.*
- *Présenter les missions et projets d'Interbev.*

Jour 2 :

- *Comparer les coûts de production individuels par un travail collaboratif des stagiaires.*
- *Comprendre et analyser le coût de production à des références du réseau INOSYS.*
- *Déterminer le prix d'équilibre avec les fluctuations des prix d'intrants et du prix de la viande.*
- *Identifier les marges de progrès zootechniques, itinéraire de conduite de l'élevage.*

Moyens pédagogiques:

- Tour de table
- Exercice individuel
- Diaporama / vidéo
- Outil Couprod
- Excel
- Dépliant

Evaluations des participants



*Pour tout renseignement supplémentaire,
Jennifer GIRARDEAU : 01 64 79 30 10*